



6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Séance du conseil d'établissement

2 mai
Mardi ~~18~~ mai 2017

Salon du personnel
18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Catherine Cellier, Éric Dion, Nancy Fafard, Julie Hébert, Paule Légaré.

Représentants des parents : Geneviève Polese, Marie-Ève Poulin, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud.

Absences : Annie Charron, Édith Faner.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Questions du public :

Il n'y a pas de questions du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 18 avril 2017:

Le procès-verbal du 18 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

4. Suivi

4.1. Représentante au Comité de parents de la CSDM

Rien à mentionner



Commission
scolaire
de Montréal

5. Mot du président du CÉ

M. St-Arnaud affirme que les points du Mot du directeur couvrent tous les sujets d'actualité.

6. Mot du directeur

6.1. Situation générale à l'école

La fin de l'année approche avec tout ce que cela implique! Les examens se tiendront au cours des prochaines semaines. Plusieurs sorties et activités spéciales se succéderont pour souligner la fin de l'année!

6.2. Rencontre avec le ministre de l'Éducation du 24 avril à l'école Saint-Luc

M. Dion informe les membres du conseil d'établissement du déroulement de la rencontre avec le Ministre Proulx qui a eu lieu il y a quelques jours à l'école St-Luc. Plusieurs sujets ont été abordés en sa présence. Des représentants de la CSDM et des membres des conseils d'établissement des écoles du quartier ont soulevé un certain nombre de questions relativement aux enjeux prioritaires. Le message semble avoir été entendu mais il est impossible à ce point-ci d'évaluer la portée de cette rencontre qui était très attendue.

6.3. Clientèle scolaire et occupation des locaux

M. Dion nous informe que de nombreuses discussions ont eu lieu au cours des dernières semaines avec les gestionnaires de la CSDM relativement à la situation à Marc-Favreau en septembre 2017. Il annonce avoir obtenu la confirmation que l'école Marc-Favreau aura vraisemblablement 24 classes l'an prochain – le scénario avec 25 classes ayant été mis de côté pour l'instant. Les élèves qui s'inscriront au cours des prochaines semaines seront donc redirigés vers d'autres écoles du quartier.

Tous les membres du conseil d'établissement croient que le sort de la rentrée 2018 doit être scellé assez rapidement au début de la prochaine année scolaire. Quelle que soit l'avenue qui sera privilégiée, tous s'entendent pour dire que nous devons exiger que la CSDM trouve des solutions aux problématiques vécues à Marc-Favreau.

7. Travaux du conseil

7.1. Dossiers à adopter ou à approuver

7.1.1. Grille-matières 2017-2018

M. Dion explique le calcul des minutes de spécialistes et l'impact des changements pour l'an prochain. Il annonce que les classes de maternelle auront des périodes d'éducation physique de 30 minutes en 2017-2018. La grille-matières 2017-2018 est approuvée.

7.1.2. Heures de classe : changement en après-midi

M. Dion mentionne que des membres du personnel ont soulevé le fait cette année que le nombre de minutes de surveillance n'était pas équivalent pour tous. Ainsi, afin d'être équitable envers tous les membres du personnel, la journée se terminera quelques minutes plus tard l'an prochain – 15h02 plutôt que 14h56 au préscolaire et 15h08 plutôt que 15h03 au primaire. Le changement aux heures de classe est approuvé.

7.1.3. Texte agenda – code de vie

Les membres du conseil d'établissement soulèvent quelques coquilles. Le document est ensuite approuvé.

8. Informations variées

8.1. Budget annoté de l'école

Les membres du CÉ parcourent le budget de l'école en date du 24 avril 2017. M. Dion explique longuement aux membres du conseil d'établissement les écarts les plus importants entre les montants budgétés et les montants réels. La situation financière s'avère en ligne avec les attentes considérant, entre autres, l'ouverture de deux nouvelles classes de maternelle pour la rentrée 2016.

8.2. Panneau lumineux limite de vitesse – numéro de dossier 17-110-194

M. Dion informe les membres du CÉ qu'il a fait une demande auprès de l'arrondissement afin d'obtenir un panneau lumineux près du passage piétonnier en face de l'école. Si d'autres parents appellent le 311 pour procéder à la même demande, le changement pourrait peut-être se faire plus vite!

8.3. Support à vélo + peinture des aires de jeux dans la cour

M. Dion annonce que le nouveau support à vélos a été installé et que la peinture des aires de jeux a été complétée. Les élèves sont ravis de ces améliorations! M. Dion rappelle que ces deux projets ont été financés par le Grand Défi Pierre Lavoie.

8.4. Semaine de l'éducation physique

Madame Julie Hébert présente l'horaire des activités pour la semaine de l'éducation physique. La semaine se tiendra du 8 au 12 mai.

8.5. Semaine des services de garde

M. Dion nous informe que Patrick Grondin a préparé un super menu d'activités pour la semaine des services de garde qui aura lieu, elle aussi, en mai!

8.6. Nouvelles du Service de garde

En l'absence d'Édith Faner, ce point n'est pas discuté.

8.7. Nouvelles de la Fondation

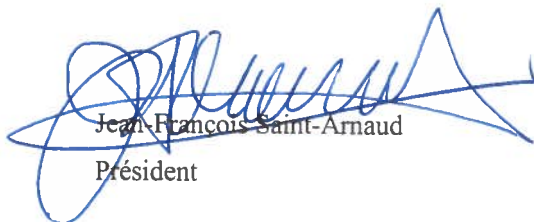
Les membres de la Fondation se préparent pour le Marchethon qui demeure un événement majeur année après année. Aussi, la Fondation a organisé la venue du groupe Samajam. Ils offriront deux représentations de leur spectacle de percussions le 24 mai. Finalement, les préparatifs pour le calendrier se déroulent bien.

9. Varia

Geneviève Sauviat désire valider auprès de la direction si la CSDM demande aux conseils d'établissement de rédiger un rapport annuel. Elle affirme qu'un tel document pourrait s'avérer utile pour communiquer avec les parents des élèves de l'école en début ou en cours d'année. Madame Sauviat distribue deux documents de formats différents tels que vus sur les sites internet d'autres écoles de la CSDM. L'idée de distribuer un feuillet pour présenter les orientations, les priorités et les accomplissements de l'école et de son conseil d'établissement plaît à tous les membres du CÉ. Madame Sauviat propose de soumettre un premier jet de ce à quoi pourrait ressembler le feuillet de l'école Marc-Favreau. Celui-ci pourrait être distribué en septembre 2017 lors de l'assemblée générale annuelle.

10. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 13 juin à 18h pour que le traditionnel vin & fromages pour les bénévoles ait lieu dès 19h.

11. Levée de la séance 20h30.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Éric Dion
Directeur